

Formation

INTERVENANT(e) SPECIALISÉ(e) en atelier artistique

i2a - Tours (37)

Enseignement – Animation
Toutes techniques artistiques



■ Objectifs

- Concevoir et conduire un atelier artistique (arts plastiques, musique, danse, théâtre...)
- Être en mesure de transmettre un savoir-faire artistique
- Adapter ses interventions en fonction du public accueilli,
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel.

■ Pré-requis pour l'étude du dossier

- Niveau IV minimum (BAC ou équivalent officiel)
- Expérience professionnelle de 2 à 3 années
- Au moins une pratique artistique significative (danse, musique, arts plastiques, écriture...)

AFRATAPEM

Centre d'enseignement et de recherche
Art / Art-thérapie

Programme

PARCOURS PRINCIPAL - i2a

240h

TOURS
8 modules*



ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE
140h



ATELIERS DE MISE
EN SITUATION PRATIQUE
100h



STAGE EN
MILIEU PROFESSIONNEL
105h à 210h



EFFECTIF
PAR PROMOTION
12 à 20

*Possibilité de parcours individualisé selon le profil et les objectifs du candidat (sur étude de dossier et validation par la direction).

- **Art et Humanité** – 30 h
Acquérir une culture générale en Art et histoire de l'Art.
Histoire des arts (arts plastiques) / Connaissance et culture générale (musique) / Introduction à l'épistémologie artistique / Objectivité/subjectivité (fond/forme).
- **Art et créativité** – 30h
Explorer sa propre créativité pour enrichir sa pratique, améliorer ses compétences pour permettre à l'autre d'explorer sa propre créativité.
Synesthésie et créativité / Ateliers expérimentiels autour de la créativité en arts plastiques, arts corporels et chant.
- **Techniques d'animation** – 30h
Connaître les grands principes de l'animation et spécialiser ses compétences pour l'animation d'ateliers artistiques (musique, arts plastiques, arts corporels...)
Les grands principes de l'animation / Présentation des ateliers / La posture d'animateur / Le choix des outils en fonction des objectifs / L'animation d'ateliers artistiques.
- **Approche pédagogique** – 30h
Être en mesure de transmettre une technique artistique pour favoriser l'apprentissage.
Faire émerger les connaissances / Qu'est-ce qu'être formateur ? / La prise de parole / Les grands principes de la pédagogie / Construire sa formation, la progression pédagogique, l'adaptation de la formation / Les grands principes d'animation / Les évaluations / Mises en situation des participants.
- **Conception et rédaction d'un projet** – 30h
Améliorer ses compétences rédactionnelles ; savoir élaborer, rédiger et présenter son projet professionnel.
Utilisation de l'outil informatique (Power Point, Word, Excel ou équivalent) / Recherche documentaire / Conception et rédaction de projet / Méthodologie de travail et aide à la rédaction / Réflexion.
- **Expression-Communication-Relation** – 30h
Connaître les grands principes de la communication et savoir adapter sa communication et son mode relationnel à différentes situations.
Exercices de théâtre sur la communication et la relation / Mises en situation / Gestion des conflits et médiation / Communication non violente / Expression verbale, communication orale.
- **Conduite de projet** – 30h
Mettre en place son projet professionnel selon ses objectifs.
Ressources humaines, financières / Communication / Aspects juridiques, administratifs et organisationnels.
- **Synthèse** – 30h
Savoir présenter son projet en situation pratique. Valider ses compétences et son projet professionnel.
Lien et distinction entre ateliers d'animation et ateliers d'art-thérapie / Projets personnels et mises en situation pratique / Bilan et clôture de la formation.
- **Stage pratique**
de 105h à 210h selon l'expérience du candidat.
Facultatif pour les personnes justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement artistique (après avis de la commission pédagogique).

105h
à 210h

Programme

MODULES COMPLÉMENTAIRES - i2a

TOURS

9 modules au choix.



25h

par module

- ➔ **Atelier d'art adapté aux personnes handicapées** – 25h
Savoir adapter son projet et sa pédagogie aux personnes en situation de handicap.
Différentes formes de handicap / Mise en place d'un atelier d'Art adapté / Projets artistiques élaborés avec des partenaires / Handicap social et atelier d'Art adapté / Mises en situation par groupe de travail.
- ➔ **L'Art dans le soin : respect et dignité des personnes** – 25h
Sensibiliser les participants à l'intérêt de l'Art comme vecteur pour le respect et la dignité des personnes dans le soin.
L'intimité du lien entre l'Art et l'humanité / Le respect est au service de la dignité / Aider à l'apaisement existentiel des personnes / De la bienveillance à l'accompagnement de soins / Identifier les mécanismes sanitaires et existentiels relatifs au respect de la dignité humaine.
Enseignement issu de la collaboration Afratapem-Université de Kangwon (Corée) sur les concepts d'Humanithérapie.

Pratique artistique, atelier initiation (au choix)

Découvrir une ou plusieurs techniques artistiques ciblées.

- ➔ **Chant** - 25h
- ➔ **Danse** - 25h
- ➔ **Dessin et couleur** - 25h
- ➔ **Peinture et collage** - 25h
- ➔ **Théâtre** - 25h
- ➔ **Calligraphie** - 25h
- ➔ **Musique** - 25h

ADMISSION

Sur dossier de candidature et entretien individuel

L'entrée en formation est soumise à l'avis favorable de la commission pédagogique.

Journées de sélection à Tours (présentation de la formation et entretien individuel) - nous contacter contact@afratapem.fr

TARIFS 2022

Parcours principal - 8 modules (p.2)

- à titre individuel : 3 840€
soit 480€ par module
- en financement assisté : 5 520€
soit 690€ par module

Modules complémentaires optionnels (p.3)

- à titre individuel : 400€ par module
- en financement assisté : 575€ par module

FINANCEMENTS

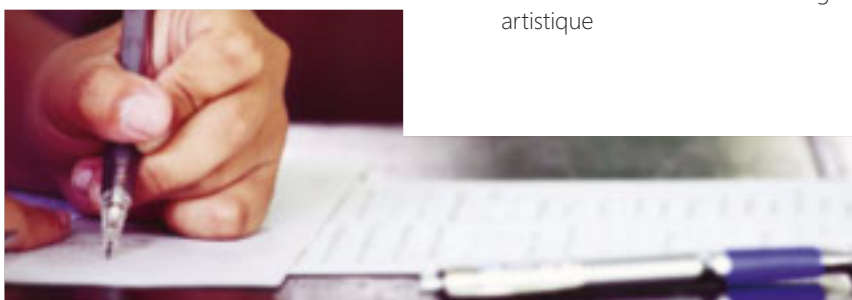
Salarié(e), en libéral ou demandeur d'emploi, de nombreux organismes participent au financement des formations : OPCO, employeurs, Pôles Emploi, régions...

Devis et conseils sur simple demande auprès de notre service Financement.

Pour les demandes de prises en charge financières, nous vous invitons à faire les démarches au plus tôt (la réalisation et l'étude de dossier par les organismes étant parfois très longues - plusieurs mois).

Les personnes payant individuellement bénéficient d'un tarif préférentiel et procèdent au paiement au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Ces enseignements ne remplacent pas les diplômes nationaux de danse, théâtre, musique, arts plastiques et autres formations axées principalement sur les apprentissages artistiques.



Ed.juin 2021 - Document non contractuel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

—> **La pédagogie** s'appuie sur les compétences des participants et combine cours magistraux, études de cas, mises en situation, ateliers expérimentiels, temps d'échanges et de réflexion.
Le nombre de places est limité afin de favoriser l'apprentissage et le suivi de chacun.

—> **L'équipe pédagogique** est composée d'artistes musiciens, plasticiens, danseurs, formateurs, art-thérapeutes, de professionnels (assistante sociale, responsables de structures culturelles)...

Direction générale : Sandrine DELATTRE

Direction pédagogique : Fabrice Chardon, PhD, musicien, psychologue et art-thérapeute diplômé d'Université, responsable pédagogique de la formation.

Ingénierie et coordination de la formation : Christel Letessier-Debrune, calligraphe, formatrice, art-thérapeute diplômée d'Université.

—> Cette formation bénéficie de l'expertise et du rayonnement international de l'Afratapem.

ÉVALUATIONS

—> Les candidats sont évalués lors des mises en situation pratiques en cours et en stage. La rédaction d'un projet professionnel permet de **valider le cursus**.

—> Chaque participant, après validation de sa formation, reçoit un certificat de compétence professionnelle d'«**Intervenant Spécialisé en Atelier Artistique**» délivré par l'Afratapem.

Nota : les personnes souhaitant poursuivre leur cursus en Art-thérapie et exploiter leurs compétences artistiques dans une visée thérapeutique et humanitaire, peuvent bénéficier d'un **accès privilégié** (après avis favorable de la commission pédagogique).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

• Dans le **secteur privé ou public** : écoles d'arts plastiques, de musique, de danse, de théâtre..., centres de formation, associations culturelles, médiathèques, établissements des secteurs éducatifs, sanitaires et du social, entreprises... Enfants, adultes, personnes âgées.

• Statuts : **salarié(e)** d'une structure d'accueil (association, collectivité locale...) ou **à son compte**.

• Intitulés des **emplois** : enseignant artistique, formateur, intervenant socio-culturel, médiateur culturel, animateur d'activités culturelles et ludiques, intervenant socio-éducatif..

Référence codes ROME : K2105 - K1206 - G1202 - K1207 - K1204 - K2111

Référence code NSF 333 : Enseignement formation : production à caractère artistique

Renseignements et inscriptions AFRATAPEM

3 rue Calmette – 37540 St-Cyr/Loire

Tél. 02 47 51 86 20

contact@afratapem.fr

www.art-therapie-tours.net